AVIS

Le Progrès

Enquêtes publiques

Commune de Taluyers

PRESCRIPTION DE LA MODIFICATION **DU PLAN LOCAL D'URBANISME**

Par arrêté nº2019/A 206 du 16 décembre 2019, conformément au Code de l'urbanisme et notamment ses articles L 153-36 et suivants et R 153-8 et suivants et au code de l'environnement, notamment ses articles L 123-1 et suivants et R 153-8 et suivants, le Maire de Taluyers a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de modification du P.L.U. de Taluyers pour une durée de 31 jours consécutifs : du mardi 21 janvier

2020 au jeudi 20 février 2020 inclus.

Cette modification porte sur les objectifs suivants :

- Intégrer un Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL)
afin de permettre le développement d'une activité présente sur le

ami de pernietre le developpenent d'une activité présente sur le territoire communal,
- Supprimer ou modifier des emplacements réservés,
- Modifier l'OAP de la Gaillardière et l'OAP de "Chauchay"
- Adapter les articles 6 et 7 de la zone UC
- Modifier l'article 11 sur les énergies renouvelables et les façades en zone UB - Corriger une erreur matérielle.

Le projet de modification n'est pas soumis à évaluation environnementale spécifique. Monsieur Jean-Claude GALLETY a été désigné par le Premier

wonsieur Jean-Chaude GALLETT à été désigne par le Premier vice-Président du Tribunal Administratif de Lyon, pour exercer la fonction de Commissaire-Enquêteur.

Le public pourra consulter le dossier d'enquête du mardi 21 janvier

- Verinceti de 9h00 à 12h00 et de 14h00 a 17h00
- Samedi de 9h00 à 12h00
Le Commissaire-Enquêteur recevra le public à la mairie de Taluyers
160, rue de la Mairie - 69440 Taluyers les :
- Samedi 1st février 2020 de 9h00 à 12h00
- Mercredi 5 février 2020 de 9h00 à 12h00
- Jeudi 20 février 2020 de 13h30 à 18h00

- Jeun 20 levrier 2020 de 1373 à 18100.

Pendant la durée de l'enquête, un registre sera également ouvert pour recueillir les observations écrites du public. Ces observations pourront également être adressées en mairie de Taluyers, par écrit, à l'attention de Monsieur Jean-Claude GALLETY, Commissaire-Enquêteur ou par courrier électronique commissaire-enquêteur@taluyers.com

Toutes informations nécessaires relatives au projet de modification du PLU

Peutvent être demandées par écrit adressé au maire de Taluyers ou auroès.

routes informations necessaires relatives au projet de modification du Pro-peuvent être demandées par écrit adressé au maire de Talluyers ou auprès du service urbanisme - 160, rue de la Mairie - 69440 Talluyers. Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique en adressant sa demande à Monsieur le Maire - 160, rue de la mairie - 69440 Talluyers. Celui-ci est consultable sur le site de la commune de Talluyers : https://mairie-talluyers.fr

le site de la commina de l'adyers. Intuss/marine-lauyers...

A l'issue de l'enquête, toute personne pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions du Commissaire-Enquêteur à la mairie de Taluyers ou le cas échéant en obtenir communication en s'adressant par écrit à la mairie de Taluyers, et cela pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête publique.

Le rapport et les conclusions du Commissaire-Enquêteur, remis dans un défait d'une partie pourrait épalement étre servités de la destinations de la conclusions du Commissaire-Enquêteur, remis dans un défait d'une partie pourrait épalement étre servités de la conclusions du Commissaire-Enquêteur, remis dans un défait d'une partie pourrait épalement épalement de la commissaire de la conclusion de la conclusion de la commissaire de la commissaire de la commissaire de la conclusion de la commissaire de la conclusion de la concl

délai d'un mois, pourront également être consultés sur le site de la commune de Taluyers : https://mairie-taluyers.fr et cela pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête publique. Après l'enquête, le rapport et les conclusions du Commissaire-Enquêteur, l'approbation de la modification du PLU relèvera d'une délibération du Conseil municipal de Taluyers.

Le Maire, Pascal OUTREBON

188699200

VIES DES SOCIÉTÉS

Constitutions de sociétés

HISTOIRE DE FEMMES Société par Actions Simplifiée au capital de 5 000 euros Siège social : 42 B, avenue du 8 mai 1945, Le Jardin Baccara, 69160 Tassin-la-Demi-Lune

Aux termes d'un acte SSP en date à Lyon du 17 décembre 2019, il a été Aux termes d'un acte SSP en cate à Lyon du 17 decembre 2019, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par Actions Simplifiée Dénomination : HORDIRE DE FEMMES Siège : 42 B, avenue du 8 mai 1945 Le Jardin Baccara, 69160 Tassin-la-Demi-Lune.

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au

Capital: 5 000 euros

Capital: 5 UUI euros

Objet: Vente de chaussures, vente d'articles de maroquinerie, et d'accessoires en boutique.

Exercice du droit de vote: Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions (footbe peute participes de la participa de la constitución de la const dispositions légales, chaque action donne droit à une voix

Transmission des actions : La cession des actions de l'Associé Unique

est libre. Président : Chantal LEROY, née TRICAUD, demeurant 42 B, avenue du 8 mai 1945, Le Jardin Baccara - 69160 Tassin-la-Demi-Lune La Société sera immatriculée au RCS de Lyon.

Pour avis, le Président

Avis est donné de la constitution de la SARL : Dénomination : AUDEGE. Siège social : 8, rue Bugeaud - 69006 Lyon. Objet : La participation de la société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création creer pouvant se rattacher a l'objet social, notamment par voie de creation de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance. Durée : 99 ans, Capital social : 1.000 euros, Gérance : Mme Nadége DORBEC demeurant à Saint-Priest (69800), 23, boulevard Pasteur. RCS : Lyon.

188722300

Suivant acte 27/12/2019 a été constitué une STE présentant les caractéristiques suiva

Forme : Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle Dénomination :

ABR ACHAFFAUDAGE

Capital: 1000 euros

Objet : Montage, démontage, échaffaudage Siège social : 52, rue Challemel Lacour, Lyon (69007).

Durée : 99 ans.
Président : BENNAJI Anis - 52, rue Challemel Lacour, Lyon (69007).
La société sera immatriculée au GTC de Lyon.

Pour av

Pour avis

188739000

PATRIAXE 49 Rue Ampère - 69680 CHASSIEU

AVIS DE CONSTITUTION Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 02/01/2020 à LYON, il a été constitué une Société par Actions Simplifiée présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination sociale : PATRIAXE Objet social : La promotion immobilière ; Maîtrise d'ouvrage ; Négoce de biens immobilière ; Siège social : 49 Rue Ampère - 69680 CHASSIEU Capital social : 10 000 € Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés. Président : M.: Patrice VERGNE Demeurant : 219 Grande Rue - 38260 POMMIER DE BEAUREPAIRE Directeur Général : M.: Axel VERGNE Demeurant : 7 Avenue de la Marcaissonne - App. 7 - 31400 TOULOUSE Cession d'actions : Toute cession d'actions, même entre actionnaires, est subordonnée à l'exercice d'un droit de préemption. Admission aux Assemblées et droits de vote : Tout actionnaire a le droit d'assister personnellement aux assemblées et participer aux délibérations, ou de se faire représenter par un mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Immatriculation en cours au RCS de LYON. Pour avis, La Présidence. 965518600 965518600

Transferts de siège social

LE PANORAMA Société civile de Construction-Vente au capital de 1 000 euros Siège social: 6, avenue Berthelot 69007 LYON 501 031 678 RCS LYON

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 6 décembre 2019, il résulte que le siège social a été transféré ZAC de Montfray, Allèe du Beaujolais 01480 FAREINS, à compter de ce jour. L'article 4 - Siège social, des statuts, a été modifié en conséquence.

L'article 4 - Siège social, des statuts, a été modifié en conséquence. La Société qui est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de LYON sous le numéro 501 031 678 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au Registre du commerce et des sociétés de BOURG-EN-BRESSE. L'assemblée a également pris acte de la démission de la Société MV DEVELOPPEMENT, anciennement LA CONSTRUCTION LYONNAISE, représentée par Monsieur VEDOVATO Marc, de ses fonctions de cogérante. L'assemblée a décidé de ne pas procéder à son remplacement. Pour avis,

965539000

EVAM INVEST

Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros Siège social : 91, rue Pierre Brunier 69300 Caluire-et-Cuire 483 739 371 RCS LYON

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale extraordinaire du 17 décembre 2019, il résulte que le siège social a été transféré du 91, rue Pierre Brunier 69300 CALUIRE-ET-CUIRE au 29, rue des Chavannes 69660 COLLONGES-AU-MONT-D'OR, à compter du 1ier janvier 2020. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Mention sera faite au RCS de LYON.

Pour avis.

965539200

Changements de dirigeants

URBAN SIXT DEVEL OPPEMENT Société en Nom Collectif au capital de 1 500 euros Siège social : 8, rue Victor Lagrange - 69007 Lyon 833 478 290 RCS Lyon

L'Assemblée Générale réunie le 20/11/2019 a constaté le départ de la société GMI-MARVIN en tant qu'associé en nom de la société URBAN SIXT DEVELOPPEMENT. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Dépôt : RCS Lyon

188721900

Fonds de commerce

Aux termes d'un ASSP en date à Lyon du 26.09.2019 enregistré Service Aux termes d'un ASSP en date a Lyon du 2.0.9.2.019 enregistre Service Départemental de l'Enregistrement Lyon le 26.11.2.019, dossier 2019 00060114 Réf. 6904P61 2019 A 22318, la SAS VSS GROUPE au capital de 10.000 euros ayant son siège social à Birignais (69530), 21, chemin de Chiradie immatriculée au RCS de Lyon sous le numéro 813 688 033 a cédé à la SAS INTERLINIXED au capital de 10.000 euros ayant son siège social à Meximieux (01800), 6, rue de l'Egalité, immatriculée au RCS de Bourge-en-Bresse sous le numéro 841 557 911, une branche d'activité de "négonce de matériels événementiels avec nrestations assonéée." de Bourge-en-Bresse sous le numero 841 557 911, une orancne a acuvire de "négoce de matériels évênementiels avec prestations associées" sis et exploité à Brignais (69530), 21, chemin de Chiradie, pour lequel le vendeur est identifié 813 688 033 RCS Lyon. La cession a eu lieu moyennant le prix de 10.000 euros et l'entrée en jouissance a été fixée au 26.09 2019. Adresser les oppositions dans les dix (10) jours de la dernière publication légale pour les oppositions au siège social du Cédant.

Nomination commissaires aux comptes

ALTIMON

SC au capital de 7 174 069 euros 88, boulevard Des Belges - 69006 Lyon 853 405 157 RCS Lyon

L'Assemblée Générale du 25.11.2019 a nommé Commissaire aux comptes SADEC, domiciliée 19, avenue de Messine - 75008 Paris.

Transmission universelle de patrimoine

SARL CRC LYON RENO Société à Responsabilité Limitée au capital de 10 000 euros Siège social : 21/23, Boulevard des Brotteaux - 69006 Lyon 801 457 722 RCS Lyon

Le 31.12.2019 l'Associée Unique a décidé la dissolution par anticipation Le 31.12.2019 l'Associée Unique a décidé la dissolution par anticipation avec effet rétroactif au 1" jour de l'exercice en cours, soit le 01.01.19, sous réserve qu'aucune opposition des créanciers sociaux ne soit formée. Conformément aux dispositions de l'art. 1844-5, alinéa 3 du Code Civil et de l'article 8, alinéa 2 du décret n' 76-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la société SARL CRC LYON RENO peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de 30 jours à compter de la publication du présent avis devant le TC de Lyon. Cette dissolution emportera transmission universelle du patrimoine social au profit de la société CRC LYON, SAS au capital de 120 000 euros, ayant son siège social 21/23, Boulevard des Brotteaux - 69006 Lyon, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéror 793 942 934 RCS Lyon, conformément aux dispositions de l'art. 1844-5 du code civil et dans le cadre du régime de faveur édicté par l'article 210 A du CGI. Cette décision de dissolution fera l'objet d'une déclaration auprès du tribunal compétent.

Pour avis. le Gérant

188742600

MARCHÉS PUBLICS ET PRIVÉS

Procédures adaptées (moins de 90000 euros)

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

EPORA - Mme Florence HILAIRE - Directrice Générale 2, avenue Grüner, CS 32902 - 42029 Saint-Etienne - Cedex 1 Tél : 04 77 47 47 50

Référence acheteur : Mb6/FD/69A054 MOE

Référence acheteur : Mb6/FD/69A054 MOE
L'avis implique un marché public.

Objet : Marché de maitrise d'oeuvre de travaux de désamiantage,
déconstruction du sité l'lolt Imprimeries du Viaduc' à Tarare (69).

Procédure : Procédure adaptée
Forme du marché : Prestation divisée en lots : non
Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse
appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération
R9% Valeur tenheinique de l'offre

60% Valeur technique de l'offre 40% Prix
Les offres des candidats seront analysées sur les points suivants :

- Les moyens techniques et humains affectés à l'opération en quantitatif et qualitatif (avec désignation d'un correspondant et son suppléant) (10 points); - Méthodologie proposée pour la réalisation de la présente mission (15 points);

Note spécifique aux enjeux et contraintes propres au site (25 points)

Planning prévisionnel détaillé et commenté (10 points)
 La note ainsi obtenue sera sur 60 points.

La note ansi octerue sera sur 60 points.
Note 2 : critère prix
La note prix sera attribuée par application de la formule établie ci-dessous :
N[P] = 10- [10" ((P-Pminj)/Pmin] à multiplier par le coefficient 4.
P étant le montant de l'offre étudiée ;
Primi étant le montant de la proposition la plus basse parmi toutes les offres

étudiées. La note ainsi obtenue sera sur 40 points. La note sera arrondie au centième supérieur. Dans le cas où la note prix serait négative, elle sera alors ramenée à zéro

ramenee a zero.
Remise des offres : 24/01/20 à 12h00 au plus tard.
Envoi à la publication le : 31/12/2019
Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Cette consultation bénéficie du Service DUME. Pour retrouver cet avis intégral, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur http://www.epora.fr

Marchés publics et privés

69 - RHONE

AVIS ADMINISTRATIFS

COMMUNE D'AVEIZE

Mise en Révision du Plan Local d 'Urbanisme

Par délibération en date du 12 décembre 2019, le conseil municipal a tiré le bilan de la concertation et a arrêté le projet de révision du PLU de la commune d'Aveize. Cette délibération peut être consultée en mairie où elle est affichée en mairie d'Aveize pendant un mois à compter du 24/12/2019.

Le Maire - Michel Bonnier

- ES191258 -



PRÉFET DU RHÔNE PRÉFET DE L'ISERE

Directions départementales des territoires du Rhône et de l'Isère

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Maître d'ouvrage : Chambre d'Agriculture du Rhône

Autorisation pluriannuelle de l'organisme unique de gestion collective (OUGC) pour l'irrigation de l'Est lyonnais dans 28 communes du Rhône et quatre communes de l'Isère :

BRON, CHAPONNAY, CHASSIEU, COLOMBIER-SAUGNIEU, COMMUNAY, CORBAS, DECINES-CHARPIEU, GENAS, GRENAY (38), HEYRIEUX (38), JANNEYRIAS (38), JONAGE, JONS, LYON, MARENNES, MEYZIEU, MIONS, PUSIGNAN, SAINT-BONNET-DE-MURE, SAINT-FONS, SAINT-LAURENT-DE-MURE, SAINT-PIERRE-DE-CHANDIEU, SAINT-PRIEST, SAINT-SYMPHORIEN-D'OZON, SEREZIIN-DU-RHONE, SIMANDRES, SOLAIZE, TOUSSIEU, VAULX-EN-VELIN, VENISSIEUX, VILLETTE-D'ANTHON (38), VILLEURBANNE.

Par arrêté préfectoral du 9 décembre 2019, la demande visée ci-dessus est soumise à une enquête préalable à autorisation environnementale dans les formes déterminées par le code de l'environnement.

Le projet consiste à assurer sur 32 communes, dont 28 dans le Rhône et 4 dans l'Isère, via l'organisme unique de gestion collective (OUGC) porté par la Chambre d'Agriculture, une meilleure gestion de l'irrigation agricole et des ressources en eaux, notamment sur les zones considérées comme potentiellement déficitaires. Il fixe pour chaque irrigant un volume maximum prélevable annuel et révisable dans le cadre d'un plan de répartition, tenant compte des incidences et impacts des prélèvements sur la ressource. L'autorisation se substituera à toutes les autorisations et déclarations de prélèvements d'eaux pour les autorisations et déclarations de prélèvements d'eaux pour l'irrigation existantes au sein du périmètre.

CETTE ENQUÊTE EST OUVERTE DURANT 30 JOURS, DU 2 JANVIER 2020 À 8H AU 31 JANVIER 2020 À 16H30

Pendant la durée de l'enquête, le public peut avoir accès au dossier d'enquête comprenant une demande d'autorisation et ses compléments, l'étude d'impact, les avis des commissions locales de l'eau du SAGE de la Bourbre et du SAGE de l'Est lyonnais, l'avis du directeur régional des affaires culturelles, sur support papier en mairies de GENAS (pour le couloir de MEY-ZIEU), SAINT BONNET DE MURE (pour le couloir de DECINES), SAINT SYMPHORIEN D'OZON (pour le couloir d'HEYRIEUX), et JANNEYRIAS (dans l'Isère) aux jours et heures ouvrables d'ouverture au public. d'ouverture au public.

Le dossier d'enquête publique est également consultable en version électronique sur le site internet dédié à cette enquête publique : https://www.registre-numerique.fr/ougc-el-69.

Un accès gratuit au dossier est disponible sur un poste informatique en mairie de SAINT BONNET DE MURE,

Le public peut consigner ses observations pendant la durée de l'enquête :

- sur le registre d'enquête sur support papier ouvert à cet effet en mairies de GENAS, SAINT BONNET DE MURE, SAINT SYMPHORIEN D'OZON, et JANNEYRIAS;
- ou par courrier postal adressé à : Monsieur le commissaire-enquêteur, Enquête publique " OUGC_EST Lyonnais" à l'adresse de la mairie de SAINT BONNET DE MURE
- ou par courriel sur l'adresse électronique suivante : ougc-el-69@mail.registre-numerique.fr
- ou sur un registre dématérialisé, accessible sur le site internet dédié à l'enquête : https://www.registre-numerique.fr/ougc-el-69

Toutes les contributions transmises par voie électronique seront consultables par le public sur le site dédié, pendant la durée de l'enquête publique.

M. Gérard GIRIN, retraité ingénieur environnement, désigné en qualité de commissaire-enquêteur, se tient à la disposition du public en mairies de GENAS, SAINT BONNET DE MURE, SAINT SYMPHORIEN D'OZON, et JANNEYRIAS aux dates et beuves et liventes.

Le mardi 7 janvier 2020 - De 15 h à 17 h à la mairie de JANNEYRIAS (38)

Le jeudi 16 janvier 2020 - De 9 h 30 à 11 h 30 - à la mairie de SAINT SYMPHORIEN D'OZON (69)

Le lundi 20 janvier 2020 - De 15 h à 17 h - à la mairie de GENAS (69)

Le vendredi 31 janvier 2020 - De 14 h 30 à 16 h 30 - à la mairie de SAINT BONNET DE MURE

Les observations écrites reçues par le commissaire enquêteur pendant la durée de ses permanences sont annexées immédiatement au registre d'enquête correspondant.

Un avis au public, destiné à annoncer l'ouverture de l'enquête, est affiché en mairies, et sur leurs panneaux d'affichage communaux habituels, ainsi que sur le site de l'opération par la Chambre d'Agriculture du Rhône.

Des informations peuvent être demandées au responsable du

Des intormations peuvent etre demandees au responsable du projet, la Chambre d'Agriculture du Rhône, auprès de M. Jean-Damien ROMEYER, à l'adresse suivante: jean-damien.romeyer@rhone.chambagri.fr, joignable au nº 04 78 19 25 03, où à l'adresse postale de la Chambre d'Agriculture: 18 avenue des Monts d'Or 69890 La Tour de Salvagny.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire-en-quêteur sont mis à disposition du public à la direction départe-mentale des territoires- service eau et nature, en mairies de GE-NAS, SAINT BONNET DE MURE , SAINT SYMPHORIEN D'OZON, et JANNEYRIAS, et sur le site des services de l'Etat dans le Rhône, et dans l'Isère pendant un an à compter de la clôture de l'enquête. Une copie est adressée au pétitionnaire.

Au terme de l'enquête, les préfets du Rhône et de l'Isère sont les autorités compétentes pour statuer sur la demande d'autorisation.

- ES193412 -



TALUYERS

COMMUNE DE TALUYERS

Prescription de la modification du plan local d'urbanisme

Par arrêté n°2019/A 206 du 16 décembre 2019, conformément au code de l'urbanisme et notamment ses articles L 153-36 et suivants et R 153-8 et suivants et au code de l'environnement, notamment ses articles L 123-1 et suivants et R 153-8 et suivants, le Maire de TALUYERS a ordonné l'ouverture de l'enquête

publique sur le projet de modification du P.L.U. de TALUYERS pour une durée de 31 jours consécutifs : du mardi 21 janvier 2020 au jeudi 20 février 2020 inclus.

Cette modification porte sur les objectifs suivants :

- Intégrer un Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) afin de permettre le développement d'une activité présente sur le territoire communal,
- Supprimer ou modifier des emplacements réservés.
- Modifier l'OAP de la Gaillardière et l'OAP de " Chauchay "
- Adapter les articles 6 et 7 de la zone UC
- Modifier l'article 11 sur les énergies renouvelables et les façades en zone UB
- Corriger une erreur matérielle ;

Le projet de modification n'est pas soumis à évaluation environnementale spécifique.

Jean-Claude GALLETY a été désigné par le Premier vice-Président du Tribunal Administratif de Lyon, pour exercer la fonction de commissaire enquêteur.

Le public pourra consulter le dossier d'enquête du mardi 21 janvier 2020 au jeudi 20 février 2020 inclus, pendant les heures d'ouvertures des services municipaux - 160 rue de la mairie - 69440 TALUYERS:

- Lundi de 9h à 12h
- Mardi de 9h à 12h et de 16h à 18h
- Mercredi de 9h à 12h
- Jeudi de 9h à 12h et de 16h à 18h
- Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
- Samedi de 9h à 12h

Le commissaire enquêteur recevra le public à la mairie de Taluyers 160 rue de la mairie - 69440 Taluyers les :

- Samedi 1er février 2020 de 9h à12h
- Mercredi 5 février 2020 de 9h à 12h
- Jeudi 20 février 2020 de 13h30 à 18h

Pendant la durée de l'enquête, un registre sera également ou-vert pour recueillir les observations écrites du public. Ces obser-vations pourront également être adressées en mairie de Taluyers, par écrit, à l'attention de Monsieur Jean-Claude GALLETY, commissaire enquêteur ou par courrier électronique commissaire.enqueteur@taluyers.com

Toutes informations nécessaires relatives au projet de modification du PLU peuvent être demandées par écrit adressé au maire de Taluyers ou auprès du service urbanisme - 160 rue de la mairie - 69440 Taluyers.

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique en adressant sa demande à Monsieur le Maire - 160 rue de la mairie - 69440 Taluyers. Celui-ci est consultable sur le site de la commune de Taluyers: https://mairie-taluyers.fr.

A l'issue de l'enquête, toute personne pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur à la mairie de Taluyers ou le cas échéant en obtenir communication en s'adressant par écrit à la mairie de Taluyers, et cela pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête publique.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur, remis dans un délai d'un mois, pourront également être consultés sur le site de la commune de Taluyers: https://mairie-taluyers.fr , et cela pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête publique.

Après l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur, l'approbation de la modification du PLU relèvera d'une délibération du conseil municipal de Taluyers.

Le Maire - Pascal OUTREBON

VIS ADMINISTRATIFS

- TL237244



TALUYERS

COMMUNE DE TALUYERS

Prescription de la modification du plan local d'urbanisme

Par arrêté n°2019/A 206 du 16 décembre 2019, conforméent au code de l'urbanisme et notamment ses articles L 153-36 suivants et R 153-8 et suivants et au code de l'environnement, tamment ses articles L 123-1 et suivants et R 153-8 et suints, le Maire de TALUYERS a ordonné l'ouverture de l'enquête iblique sur le projet de modification du P.L.U. de TALUYERS ur une durée de 31 jours consécutifs : du mardi 21 janvier 2020 au jeudi 20 février 2020 inclus.

Cette modification porte sur les objectifs suivants :

- Intégrer un Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) afin de permettre le développement d'une activité présente sur le territoire communal,
- Supprimer ou modifier des emplacements réservés.

- Modifier l'OAP de la Gaillardière et l'OAP de " Chauchay "
- Adapter les articles 6 et 7 de la zone UC
- Modifier l'article 11 sur les énergies renouvelables et les façades en zone UB
- Corriger une erreur matérielle ;

Le projet de modification n'est pas soumis à évaluation environnementale spécifique.

M. Jean-Claude GALLETY a été désigné par le Premier vice-Président du Tribunal Administratif de Lyon, pour exercer la fonction de commissaire enquêteur.

Le public pourra consulter le dossier d'enquête du mardi 21 janvier 2020 au jeudi 20 février 2020 inclus, pendant les heures d'ouvertures des services municipaux - 160 rue de la mairie - 69440 TALUYERS:

- Lundi de 9h à 12h
- Mardi de 9h à 12h et de 16h à 18h
- Mercredi de 9h à 12h
- Jeudi de 9h à 12h et de 16h à 18h
- Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
- Samedi de 9h à 12h

Le commissaire enquêteur recevra le public à la mairie de Taluyers - 160 rue de la mairie - 69440 Taluyers les :

- Samedi 1er février 2020 de 9h à12h
- Mercredi 5 février 2020 de 9h à 12h

- Jeudi 20 février 2020 de 13h30 à 18h

Pendant la durée de l'enquête, un registre sera également ouvert pour recueillir les observations écrites du public. Ces observations pourront également être adressées en mairie de Taluyers, par écrit, à l'attention de Monsieur Jean-Claude GALLETY, commissaire enquêteur ou par courrier électronique commissaire.enqueteur@taluyers.com

Toutes informations nécessaires relatives au projet de modification du PLU peuvent être demandées par écrit adressé au maire de Taluyers ou auprès du service urbanisme - 160 rue de la mairie - 69440 Taluyers.

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique en adressant sa demande à Monsieur le Maire - 160 rue de la mairie - 69440 Taluyers. Celui-ci est consultable sur le site de la commune de Taluyers: https://mairie-taluyers.fr.

A l'issue de l'enquête, toute personne pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur à la mairie de Taluyers ou le cas échéant en obtenir communication en s'adressant par écrit à la mairie de Taluyers, et cela pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête publique.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur, remis dans un délai d'un mois, pourront également être consultés sur le site de la commune de Taluyers : https://mairie-taluyers.fr , et cela pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête publique.

Après l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur, l'approbation de la modification du PLU relèvera d'une délibération du conseil municipal de Taluyers.

Le Maire - Pascal OUTREBON

Annonces légales et judiciaires

Le tarif annuel 2019 pour la publication des annonces judiciaires et légales dans le département du Rhône est, pour une ligne de 40 signes, de 1.95 € H.T. le mm/col (arrêté ministériel du 21/12/2017).

69 - RHONE

SOCIETES

- TL237354 -

Rectificatif à l'annonce publiée dans TOUT LYON du 3/08/2019 concernant SELARL VERNE BORDET ORSI TE-REAU. Il fallait lire date de signature des statuts : 20.12.2019

- TL221684 -

SOCIETE CIVILE

S.C.I au capital de 17 562,13 € € Siège social : 5 lotissement ZA Les Haies 69480 MORANCE RCS Villefranche-Tarare 382 552 420

Par acte des décisions unanimes des associés du 26/12/2019, s associés ont décidé de nommer en remplacement de M. René UBOST, démissionnaire, M. Julien DUBOST demissionnaire, M. Julien DUBOST demissionnaire et se Près - 69380 Chazay d'Azergues aux fonctions de gérant à empter du même jour et réduire le capital social de 109 763,29 € 17 562,13 €, en conséquence du rachat puis de l'annulation ar la société de 6 048 parts sociales de valeur nominale de 5,2449 € chacune. Les statuts ont été modifiés en conséguence.

- TL236042 -

onstitution SSP du 16/12/2019 de

STONE PARADISE

ARL au capital de 10000 euros. iège : 24 Route d'Heyrieux, 69780 Mions.

urée : 99 ans. érance : M. BABUR Zeki 26 Rue Juliette Recamier 69800 St

bjet : Négoce et pose en sous-traitance de revêtements de ols et murs en carrelage, marbre, granit, ardoise. CS: LYON.

- TL237176 -

Additif à l'annonce TL235407, concernant la société LDLC 8, y a lleu de modifier la clause d'agrément anciennement publiée t de soumettre toutes les cessions de parts à l'agrément d'une écision collective des associés.

- TL234239 -

les avocats

LINKCORP

SAS au capital de 4 000 € Siège social : ZA du Champ du Roy 250, rue Hélène Boucher (69140) RILLIEUX LA PAPE 521 358 655 RCS LYON

Suivant décision collective des associés en date du 13/12/2019, il résulte que Monsieur Pierre-Antoine CHALLIER, demeurant 40, rue Rabelais (69003) LYON a été nommé Président à compter du 19/11/2019 pour une durée indéterminée, en remplacement de Monsieur Jean-Pierre CHALLIER.

L'article 13 des statuts a été modifié en conséquence. Mention sera faite au RCS : Lyon

Pour avis

- TL235836 -

SCI LEVOCATOU

SCI en liquidation au capital de 24 000 € 503 av. du 8 mai 1945 CALUIRE ET CUIRE (Rhône) 522 036 110 RCS LYON

Les associés ont en date du 13 décembre 2019 approuvé les opérations de liquidation et les comptes définitifs de liquidation, donné quitus au liquidateur, M. Guillaume LEBATARD demeurant à TRAMOYES (01390) 14, rue des Pins, de l'exécution de son mandat et constaté la clôture de la liquidation.

Les comptes du liquidateur et la demande de radiation seront déposés au RCS de LYON.

- TL236206 -

PARILLY VERT

SCI au capital de 21 000 € 11-13 Avenue Barthélémy Thimonnier 69300 Caluire et Cuire RCS: Lyon 793 913 229

A compter A.G.E du 31-10-2019 : Dissolution anticipée et mise en liquidation volontaire. Siège de liquidation : au siège social. Liquidateur : SARL JAS au capital de 10000 EUR, 11-13 Avenue Barthélémy Thimonnier, 69300 Caluire et Cuire. RCS Lyon 793451154. Démission de la gérance : M. BENAYAD CHERIF Hassan. Mention et formalités au RCS de Lyon. - TL236070 -

ALTERNATIV

SASU au capital de 2000 € Siège social : 27 rue Maurice Flandin 69003 Lyon 830 778 518 RCS Lyon

Le 17/12/2019, l'associé unique a transféré le siège social de la société au 15 bis avenue Emile Zola 74100 Annemasse à compter du 01/01/2020, et a modifié en conséquence l'article 4 des statuts. Dépôt au RCS de Lyon

- TL236463 -

Votre Gestionnaire

SARL à capital variable au capital de 16 000 € Siège social : 175 cours Lafayette 69006 Lyon 410217236 RCS Lyon

L'AGE du 18/12/2019 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 31/12/2019, nommé en qualité de liquidateur Flat Services, demeurant 77 rue Bossuet 69006 Lyon et fixé le siège de liquidation au domicile du liquidateur. Dépôt au RCS de Lyon.

- TL236976 -

SERVICE AMV FRANCE SARL

Société à responsabilité limitée en liquidation au capital de 10.000 Euros Siège social : 241 Rue du Companet 69140 RILLIEUX-LA-PAPE 498 085 703 RCS LYON

Suivant délibérations de l'AGO du 26.12.2019 à Rillieux-la-Pape, les associées, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, ont :

- approuvé les comptes de la liquidation,
- donné quitus au Liquidateur et l'ont déchargé de son mandat,
 - prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du TC de Lyon.

Pour avis, Le Liquidateur,



